

## ENTREPRENEUR

Julie Moreau-Richard, agroéconomiste | [jmoreaurichard@leseleveursdeporcs.quebec](mailto:jmoreaurichard@leseleveursdeporcs.quebec)

*En continuité au dossier publié en décembre dernier présentant le point de vue d'entreprises qui font élever des porcs à forfait, nous vous partageons un premier portrait d'un couple d'éleveurs à forfait qui ont su développer leur entreprise pour atteindre leurs objectifs. Nous vous présentons Francis Voyer et Julie Mailloux, propriétaires de la Ferme F.J. Voyer S.E.N.C, située à Saint-Joachim-de-Shefford en Montérégie.*

# Ferme F.J. Voyer S.E.N.C. : sous le signe de l'entrepreneuriat



Francis Voyer et Julie Mailloux posent fièrement avec leurs trois enfants, Félix, Léa et Étienne.

Francis Voyer et Julie Mailloux exploitent aujourd'hui un total de 7 600 places d'engraissement pour le compte d'Agri-Marché. Ils sont propriétaires d'un site de 2 600 places et louent deux autres sites de 1 700 et 3 300 places respectivement. La production totale atteint environ 18 000 porcs par année. Ils sont très satisfaits d'avoir atteint une taille suffisante pour tirer un bon revenu et faciliter, pour l'avenir, le transfert de l'entreprise à leurs enfants aujourd'hui âgés de 9, 11 et 13 ans. Comment s'y prennent-ils?

### Historique de l'entreprise

Les deux propriétaires ont chacun grandi sur une ferme, porcine dans le cas de Francis Voyer et laitière pour Julie Mailloux. Par ailleurs, la productrice détient un diplôme d'étude collégiale en gestion d'exploitation agricole, tandis que Francis possède une formation en mécanique et en informatique et a, depuis peu, obtenu un DEP en acériculture. Ceci constitue un plus, car on

trouve une érablière de 6 000 entailles sur une partie de leur terre. « Pour le moment, on n'a pas de quota, donc on vend nous-mêmes notre sirop provenant des 700 entailles exploitées l'an dernier, mais il y a un potentiel pour grossir », explique Francis Voyer. De plus, leur formation agricole leur a permis d'accéder chacun à une prime à l'établissement.

Au début des années 2000, ils auraient voulu acquérir une ferme porcine, mais à cause des prix trop élevés et des moins bonnes perspectives économiques, ils n'ont pas réussi à obtenir le financement souhaité. Ils ont alors acheté une bergerie de 400 brebis, ce qui correspondait plus à leurs moyens à cette époque. Grâce au DEC de Julie, ils ont eu droit à une prime à l'établissement de 40 000 \$.

En 2012, ils ont vendu leur bergerie pour acheter une porcherie. Le profit réalisé leur a permis d'avoir une mise de fonds. Leur recherche s'est échelonnée sur deux ans. Au cours de cette période, Francis travaillait comme mécanicien tandis que Julie était employée par SIGA informatique. À l'automne 2014, ils ont finalement trouvé un site qui correspondait à leurs besoins. Cette fois-ci, ils ont pu bénéficier de l'appui de la Financière agricole du Québec (FADQ). Ils ont alors pu acquérir un site, dont les bâtiments dataient de 1976. « On a tout refait à neuf, nous-mêmes. On a juste remis la vieille tôle qui était encore bonne à l'extérieur, mais en dedans c'est tout en plastique et en acier inoxydable. L'important pour nous, c'est de réaliser des investissements qui rapportent », souligne Francis Voyer. Pendant deux ans, ils ont travaillé à mi-temps sur la ferme et à l'extérieur.

À l'automne 2016, ils ont eu l'opportunité de louer le site voisin de 1 700 places d'engraissement et de le rénover avec l'appui d'un programme administré par la FADQ. Ils ont ainsi bénéficié d'un prêt de 150 000 \$ avec un rabais d'intérêt de 20 000 \$, étalé sur cinq ans. Francis et Julie se sont alors consacrés à temps plein à l'élevage des porcs. Puis, à l'automne 2017, ils se sont fait approcher pour louer un deuxième site, cette fois-ci localisé au Lac Brome. Malgré l'éloignement, le site offre une bonne rentabilité selon le couple.



### Le modèle sevrage-abattage avec balance trieuse

Julie et Francis se disent très satisfaits du modèle sevrage-abattage avec balances trieuses qu'ils ont implanté sur deux de leurs trois sites. « En recevant les porcelets à 6 kg, ils sont plus calmes et s'adaptent plus facilement à la présence de l'éleveur. Les porcs ne se sauvent pas quand ils nous voient arriver, et l'expédition en est grandement facilitée. Le contact avec les animaux est vraiment plus agréable qu'en conventionnel », font-ils valoir.

« En entrant dans la salle, on est directement avec les porcs. Ça permet de mieux les observer, car, malgré ce qu'on peut en dire, on entre peu dans les parcs », souligne Francis. L'observation attentive et régulière des animaux est indispensable à l'obtention de bonnes performances. Il en est de même pour les équipements dont la vérification et l'ajustement en sont facilités. Les deux propriétaires font également valoir que d'avoir supprimé les allées a permis de gagner de l'espace, et ainsi d'améliorer les performances. Probablement que certaines entreprises pourraient souhaiter entrer un nombre plus élevé de porcs, mais ça n'intéresse pas le couple d'éleveurs. « Les porcs que tu produis en plus, tu les perds en performance. Donc, au bout du compte, tu ne fais pas plus d'argent », soutient l'éleveur. Pour l'ensemble de leurs bâtiments avec planchers entièrement lattés, l'espace par porc varie entre 8 et 9 pi<sup>2</sup>.

En optant pour le sevrage-abattage, le nombre de rotations est moindre, ce qui offre notamment l'avantage de diminuer les pointes de travail. En effet, le nombre d'entrées et de sorties des porcs ainsi que le nombre de lavages sont réduits. Ce dernier élément contribue à abaisser le volume de lisier à épandre de même que les coûts y étant rattachés.

« Le principal avantage d'avoir recours à des balances trieuses réside dans l'économie de main-d'œuvre », souligne Francis Voyer. La pesée et le rassemblement des porcs se faisant automatiquement, le chargement des porcs nécessite une seule personne. En pouvant charger seul le camion, l'éleveur conclut qu'il lui reste plus d'argent en comparaison au fait d'embaucher un employé pour l'aider ou de faire réaliser cette tâche par le transporteur. Par ailleurs, ce système permet de choisir précisément le poids d'expédition des porcs. Selon la formule du calcul de la rémunération prévue au contrat, cela permet d'obtenir un gain important pour l'éleveur.

Le couple reconnaît toutefois que ce système n'est pas fait pour tout le monde. Il faut être prêt à apprendre à travailler avec les nouvelles technologies et d'être en contact direct avec les porcs, et ce, même lorsqu'ils atteignent une bonne taille.



Francis Voyer apprécie le calme de ses animaux habitués à sa présence.



La balance trieuse permet une économie de main-d'œuvre.

### Aménagement des bâtiments

Francis et Julie sont particulièrement satisfaits de la manière dont ils ont aménagé le site voisin qu'ils louent. En fait, ils l'ont aménagé de la manière qu'ils auraient souhaité aménager le premier site qu'ils ont acheté. L'éleveur mentionne qu'il s'est laissé influencer, à l'époque, par les vendeurs qui lui disaient qu'il devrait plutôt faire de cette manière. Pour le site voisin, on retrouve une zone cafétéria et une zone de repos (où sont localisés les abreuvoirs) de chaque côté sur la longueur du bâtiment. Le couple a constaté que la circulation des porcs se fait mieux et que le début d'élevage des porcelets est plus facile. « Agri-Marché a dû inviter une vingtaine de personnes à visiter notre site, car chaque fois que quelqu'un veut installer une balance trieuse, ils les amènent voir le site », mentionne l'éleveur.

Sur les deux sites, on retrouve deux bâtiments qui sont reliés par un corridor. Lorsque les porcelets de 6 kg arrivent, ils sont regroupés dans l'un des deux bâtiments. Ça permet de les garder au chaud plus facilement et de ne pas devoir chauffer au maximum les deux bâtiments. À mesure qu'ils grossissent, une partie des porcs sont transférés dans le deuxième bâtiment. L'expédition des porcs s'échelonne sur 6 à 7 semaines, ce qui permet de vider l'un des deux bâtiments et de le laver. L'entrée du lot de porcelets suivant se fait deux semaines avant que le deuxième bâtiment soit complètement vide. Cela permet de produire un nombre de porcs plus important et d'étaler les pointes de travail. En matière de biosécurité, cet aménagement présente un avantage important, car il n'est pas nécessaire de changer de vêtements et de bottes lorsqu'on passe d'un bâtiment à l'autre. Un autre avantage est d'avoir besoin d'un seul quai pour les deux bâtiments.

### Système d'abreuvement

En matière d'abreuvement des porcs, sur le premier site des abreuvoirs de type urinoir en demi-lune avec une suce au milieu avaient été installés. À

l'époque, ce modèle semblait faire l'unanimité. Ils ont toutefois constaté au fil du temps que le niveau de lisier dans la fosse était anormalement élevé. On leur a alors recommandé de diminuer la pression d'eau des abreuvoirs. Cela a toutefois entraîné des problèmes de morsures de queue. Après un an, ils ont choisi de tout remplacer par des abreuvoirs avec couvercles. Avec ce type d'abreuvoir, ils n'ont pas à restreindre le débit d'eau et il n'y a pas de gaspillage. Le niveau du lisier dans la fosse a diminué de 8 pieds. Les porcelets réussissent à ouvrir facilement les couvercles dès leur arrivée et les problèmes de morsures de queue ont grandement diminué.

Ils n'ont que des trémies sèches. C'est moins cher à l'achat et Francis Voyer ne croit pas qu'il y ait un gain réel avec des trémies humides. Avec son père, ils avaient les deux types de trémies et ils n'ont pas constaté de différence dans les performances. L'important, c'est que les porcs ne manquent jamais d'eau ni de moulée. Il faut toutefois, bien entendu, s'assurer qu'il n'y ait pas de gaspillage. « En grand groupe, le nombre de trémies et d'abreuvoirs est beaucoup plus important qu'en parcs. Les plus petits porcs réussissent toujours, sans difficulté, à avoir accès à une trémie et à un abreuvoir. De plus, les trémies ne sont pas sales et ne se bloquent pas. Après une semaine, les porcelets ont compris qu'ils doivent faire leurs besoins à un autre endroit », témoigne Julie.

### Nouvelles technologies et modernisation des bâtiments

« En étant plus gros, c'est certain que tu dois gagner en efficacité en ayant recours aux nouvelles technologies. On a tout sur notre cellulaire. Les soigneurs, le nombre de cochons pesés, la ventilation, la température, etc. Au site du Lac Brome, on a installé des caméras. Cela permet de s'assurer que tout se passe bien, en tout temps, malgré la distance. Il faut être moderne le plus possible, mais tout en calculant si le bénéfice en vaut le coût ».



À leur arrivée, les porcelets sont regroupés dans l'un des deux bâtiments.

« Il faut aussi être capable de moderniser ses bâtiments. Chaque année, on alloue environ 5 à 10 % de notre budget aux rénovations. » Ils investissent annuellement, pour éviter un investissement trop important après un certain nombre d'années. De plus, ça leur permet de garder de bonnes performances, voire de les améliorer.

Si le coût vient à diminuer suffisamment, ils pourraient être intéressés d'installer des balances pour leurs silos. Les commandes de moulée pourraient alors être complètement automatisées. L'automatisation, c'est vraiment leur décision. Agri-Marché n'a pas d'exigence à ce chapitre, mais elle l'apprécie et l'encourage. Par exemple, les éle-

veurs sont incités à correspondre par courriels, notamment, pour leur commande de moulée. Dans leur cas, les balances trieuses leur permettent d'accéder au poids de leurs porcs sur leur cellulaire et de transmettre l'information à Agri-Marché. Celui-ci est alors en mesure de planifier les horaires de livraison de porcs à l'abattoir.

## KemTRACE® CHROMIUM: CONÇU POUR VOUS.

### *Kemin maîtrise le chrome.*

Le stress a un impact considérable sur les performances des porcs. Lorsque le porc subit des conditions de stress, le cortisol est libéré, ce qui entraîne souvent un impact négatif sur les performances.<sup>1,2</sup> Il a été démontré que le chrome réduisait les niveaux de cortisol, réduisant ainsi les effets négatifs du stress.<sup>3</sup>



[Kemin.com/KemTRACEChromium](http://Kemin.com/KemTRACEChromium)

KemTRACE®  
**CHROMIUM**

Essentiel pour vous et votre exploitation.

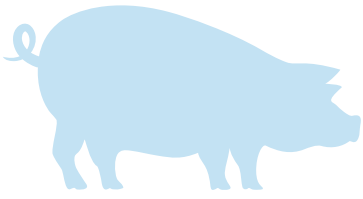
201206

1. Klemcke, H.G. 1995. Biology of Reprod. 53:1293-1301.

2. Einarsson et al. 2008. Acta Veterinaria Scandinavica 50:48.

3. Leury et al. 2014. Tropical Animal Health and Production 46:1483-1489.

© Kemin Industries, Inc. and its group of companies 2019. All rights reserved. ®™ Trademarks of Kemin Industries, Inc. U.S.A.



Comme pour la plupart des contrats d'élevage à forfait, l'éleveur reçoit un bonus en fonction de ses performances en termes de taux de conversion et de taux de mortalité du lot.

#### La gestion du lisier

Il y a deux ans, ils ont progressivement fait l'acquisition de 550 acres de terre. La moitié est en culture (en foin, car les terres sont assez rocheuses) et l'autre moitié est boisée. Ils ont fait ce choix, surtout pour être autonomes par rapport à la gestion du lisier produit sur leur site. Comme il n'y a pas de terres proches de la porcherie (les plus près receveurs sont localisés à au moins 10 km) et qu'il y a une offre importante en lisier/fumier dans la région, ils devaient assumer tous les coûts, soit le brassage et pompage, le transport et l'épandage du lisier. « Ces coûts pouvaient atteindre 5 à 6 \$/place-porc/an », souligne Francis Voyer. En épandant le lisier sur leur terre qui est localisée plus près de la porcherie, ils diminuent leurs coûts de gestion du lisier et améliorent le rendement de leur culture de foin. Ils considèrent également l'achat de terre comme un investissement à long terme.

Pour les deux autres sites, le contrat de location prévoit que la gestion du lisier et les coûts y étant associés sont entièrement assumés par les propriétaires des bâtiments. « Ça fait l'affaire des deux : de notre côté, on diminue nos coûts, et du côté du propriétaire, il a accès à un fertilisant de qualité pour ses terres », mentionne l'éleveur.

#### Rémunération et performances

Les techniciens d'Agri-Marché ont confirmé au couple d'éleveurs que les performances des deux sites rénovés se situent parmi les meilleures. Les deux éleveurs considèrent que leur contrat les rémunère assez bien. Au départ, il y avait certains petits éléments qu'ils aimaient moins. En discutant, ils ont trouvé un terrain d'attente. Ils considèrent qu'ils ont une bonne relation avec Agri-Marché.

Ils budgètent un tiers de dépenses par rapport à la rémunération qu'ils obtiennent par place-porc par année. Les deux tiers restants leur permettent de tirer un revenu et de faire les paiements sur leurs prêts. Francis Voyer reconnaît l'importance du travail réalisé par les Éleveurs de porcs au chapitre de la Convention de mise en marché des porcs et de l'ASRA. Pour qu'il soit rentable d'élever des porcs à son compte, il faut améliorer le revenu des producteurs. Par ailleurs, en augmentant les revenus, cela procurera également une plus grande marge pour bonifier le prix des contrats d'élevage à forfait. C'est principalement pour ces enjeux que l'éleveur a voulu s'impliquer au sein du conseil d'administration des Éleveurs de porcs de la Montérégie depuis bientôt deux ans. Il ajoute qu'il s'est engagé dans la structure syndicale dès ses débuts, à l'époque en production ovine, car il aime être bien informé et croit qu'il peut contribuer à améliorer les choses.

En ce qui a trait au taux de mortalité, pour les sites sevrage-abattage, les meilleurs lots se situent autour de 2,5 % et la moyenne atteint 4 %. Pour le site d'engraissement au Lac Brome, le taux de mortalité moyen est d'environ 3 % et atteint 1 à 2 % pour les meilleurs lots. Ils considèrent que le modèle sevrage-abattage est plus avantageux comparativement au conventionnel, où les porcs auront subi le stress du transport entre la pouponnière et l'engraissement. En considérant un taux de mortalité moyen en pouponnière de 2 % auquel il faut ajouter un 3 % pour l'engraissement, au

bout du compte on atteint 5 % de mortalité. C'est 1 % de plus que pour le sevrage-abattage. En sevrage-abattage, le taux de conversion alimentaire se situe autour de 2,20, tandis qu'en engraissement, il atteint environ 2,50.

#### Le contrat

Le contrat prévoit le versement d'une avance par place-porc par mois. L'éleveur est ainsi assuré de recevoir en tout temps ce montant, même lorsque le bâtiment est vide. « Pour les sites sevrage-abattage, la « roue est montée » pour que ça tourne aux 24 semaines », souligne Francis Voyer. Cette fréquence est assez bien respectée, ce qui donne 2,16 rotations par année. Le nombre de rotations est de 2,6 pour le site conventionnel du Lac Brome. La durée du contrat est en nombre de lots, mais équivaut à environ trois ans. Le contrat peut toutefois être résilié avec un préavis de six mois.

Comme pour la plupart des contrats d'élevage à forfait, l'éleveur reçoit un bonus en fonction de ses performances en termes de taux de conversion et de taux de mortalité du lot. Par ailleurs, dans le cas présent, le pourcentage de porcs se classant dans la bonne strate de poids correspond à l'élément qui influence le plus la rémunération de l'éleveur.

Pour les deux bâtiments avec parcs au Lac Brome, Francis Voyer y va à l'œil. Il y a trois balances dans le bâtiment juste à côté, donc il a ses repères. Il admet qu'avec l'élargissement des grilles, l'éleveur n'a pas à peser les porcs autant que par le passé. Toutefois, il n'aime pas avoir à entrer dans les parcs pour marquer les porcs. Les porcs ne sont pas habitués à sa présence. Ils sont plus stressés.

En matière de qualité des porcelets, bien que le couple se dit globalement satisfait, il reconnaît que le début d'élevage se fait plus facilement et les performances sont meilleures lorsque les porcelets arrivent en même temps et proviennent de la même maternité. Ils

sont conscients qu'il s'agit de sites de taille importante donc qu'il n'est pas toujours possible d'avoir une seule source de porcelets, mais souhaitent que ça puisse évoluer dans ce sens.

### Calcul du revenu

Par ailleurs, Francis conçoit que ce n'est pas si évident, lorsque l'éleveur prend connaissance d'un contrat, de calculer le revenu qu'il obtiendra à la fin. « Il faut qu'il se débrouille assez bien avec les chiffres. Par exemple, il faut qu'il puisse évaluer si le pourcentage de porcs à sortir dans la bonne strate est réaliste lorsque, normalement, il en sort moins. Il faut qu'il sache, alors, quelle sera la pénalité appliquée. Il doit comprendre les éléments du contrat qui rapportent. Également, de comparer ses coûts entre les lots, les bâtiments, ou avec d'autres éleveurs, peut aider à détecter des anomalies et apporter les améliorations nécessaires », soutient Francis Voyer.

Pour leur part, leur budget de trésorerie est informatisé et ils savent exactement chaque mois ce qui entre et ce qui sort. Ils peuvent comparer les coûts par poste de dépenses (ex. : électricité, chauffage) pour chacun de leur lot. Depuis un lot, Agri-Marché leur partage les performances d'éleveurs opérant dans des conditions similaires. Ils seront alors en mesure de se comparer davantage, chose à laquelle ils tiennent.

### Pour l'échange d'information

Agri-Marché organise minimalement une journée par année de conférences. Le couple croit que ces derniers accompagnent bien les producteurs afin qu'ils puissent s'améliorer. Les éleveurs aimeraient toutefois davantage de conférences données par des éleveurs, présentant des éléments techniques. Dans le secteur porcin, ils trouvent qu'il y a peu d'échange d'informations entre les éleveurs. Il y a peu de journées techniques abordant par exemple la production de porcs sans antibiotique, une réalité qui gagnera en importance. Il est important de regarder vers l'avenir.

### STRATÉGIE D'ENTREPRISE

La rentabilité est le principal critère par rapport aux choix du modèle d'affaires de l'entreprise. Tant que le prix reçu par les producteurs de porcs n'augmentera pas significativement, Francis et Julie n'envisagent pas d'engraisser des porcs à leur compte. La stabilité du revenu et le montant de l'avance reçue chaque mois facilitent grandement la gestion financière de l'entreprise. En partant de zéro comme ils l'ont fait, c'est encore moins évident de penser pouvoir être à son compte. « Si l'entreprise a déjà un bon fonds de roulement, ça peut être intéressant. Autrement, l'intérêt de la marge de crédit vient manger une grande partie des profits », témoigne le couple.

Par ailleurs, pour que ce soit rentable, la philosophie de l'entreprise implique d'être le plus possible autonome tant en matière de rénovation et d'entretien des bâtiments (incluant la plomberie et l'électricité), que de la régie et de l'expédition des porcs, sans oublier le lavage des bâtiments et la gestion des lisiers. « C'est rare qu'un intervenant vienne chez nous. On a été habitué comme ça. En démarrant notre première entreprise de zéro, c'était une condition de tout faire nous-même pour que ce soit rentable. Il n'y avait pas de marge de manœuvre pour embaucher un employé ou payer un intervenant », affirme Julie Mailloux. Francis Voyer ajoute que ça leur permet de réduire leurs coûts, de s'assurer que le travail est fait selon leurs standards de qualité et de se démarquer au niveau des performances. Toutefois, ils n'hésiteront pas à recourir à une expertise externe ou à une nouvelle technologie si cela leur procure un réel bénéfice. Cependant, chaque dépense est analysée et doit être justifiée, soit par une augmentation des performances, une diminution des coûts ou du temps de travail.

### Rénovation, location

Le site qu'ils ont acheté n'aurait pas été rentable s'ils ne l'avaient pas rénové eux-mêmes. Cela leur a aussi permis de prendre de l'expansion plus rapidement en louant à long



L'aménagement du bâtiment favorise le bien-être animal des porcs.

terme un deuxième site et en le rénovant. « C'est rendu très cher. On ne peut pas se permettre de rénover au prix fort en faisant tout faire par des entrepreneurs, affirme Francis Voyer. Par ailleurs, dès que quelque chose brise ou est défectueux, on répare rapidement. Il ne faut pas remettre à plus tard, sinon le problème s'aggrave et cela finira par coûter plus cher », témoigne l'éleveur.

Leurs locations leur coûtent moins cher que leur site en propriété, notamment, car ils ont négocié ne pas assumer l'épandage du lisier et les frais y étant reliés. Ils n'ont pas non plus à assumer le coût de l'assurance pour le bâtiment qui a augmenté de façon substantielle ces dernières années. Ils ont rénové le site voisin eux-mêmes et à leur goût. Le coût de location a été réduit en conséquence. Le contrat est d'une durée de 10 ans, mais ça ne devrait pas être un problème de le renouveler. Ils considèrent qu'ils obtiennent une rentabilité intéressante.

L'avantage d'avoir rénové le site est de l'avoir fait pour que ce soit plaisant d'y travailler, d'avoir des gains en efficacité et en performances. Pour le site au Lac

Brome, c'est un peu différent. Le contrat de location couvre trois lots, ce qui donne un peu plus d'un an. Ils rénovent petit à petit en investissant un certain montant chaque année. Le coût de location est évidemment ajusté par conséquent. En matière d'améliorations, ils souhaiteraient, entre autres, installer des balances trieuses dans les bâtiments qui sont encore munis de parcs.

### Négocié avec plusieurs

« L'avantage de rénover ses bâtiments, de les maintenir fonctionnels est bien entendu d'obtenir de meilleures performances, d'améliorer l'efficacité du travail, de diminuer certains coûts, mais c'est aussi de pouvoir négocier avec un plus grand nombre d'entreprises faisant élever des porcs à forfait. Lorsqu'une seule entreprise accepte de placer des porcs, car les bâtiments sont pratiquement désuets, l'éleveur n'a pas le même pouvoir de négociation. Certaines personnes ne réalisent pas le temps épargné en ayant des bâtiments rénovés. Si on avait encore des bâtiments comme il y a 25 ans, on ne pourrait qu'opérer 2 600 places en faisant le même nombre d'heures qu'on fait actuellement pour 7 600 places ».

### Savoir, comprendre

Par ailleurs, Francis aime se tenir informé par rapport aux actualités du secteur, aux nouvelles technologies, etc. Il cherche toujours à s'améliorer. Si quelqu'un obtient de meilleures performances, il veut savoir ce qu'il fait de plus, de différent. S'il y a une nouveauté sur le marché, il veut comprendre comment elle fonctionne, si elle peut lui apporter quelque chose. Il n'attend pas que quelqu'un vienne lui dire ce qu'il lui faut. Il prend les devants. Il ne se fie pas juste aux études et aux fournisseurs. Il aime se faire sa propre opinion et tient à ses idées. « Nous sommes très satisfaits de l'aménagement de nos bâtiments avec les balances trieuses. Si nous avions écouté ce que la majorité des gens nous disait, nous n'aurions pas opté pour ce système. C'est sûr que pour que ça fonctionne, il ne faut pas mettre les abreuvoirs dans la cafétéria, car les porcs ne passeront pas dans la balance. Il n'y a aucune logique à faire ça », souligne l'éleveur.

## CONSOLIDER LES ACQUIS

Le couple d'éleveurs serait éventuellement intéressé à acheter un site plutôt que de louer. À condition, bien évidemment, que le coût soit raisonnable et idéalement que le site soit près de leur propriété. Ils ont calculé que pour que l'acquisition soit rentable, il ne faut pas que le prix d'achat et le montant des rénovations dépassent 300 \$ la place. Il y a quatre ans, ce montant s'élevait à 280 \$ pour le site qu'ils ont acheté et rénové eux-mêmes.

Ils considèrent toutefois que leur taille actuelle leur permet d'atteindre leurs objectifs, c'est-à-dire de s'en occuper à deux, de bien en vivre et de pouvoir faire de la place à leurs enfants s'ils démontrent un intérêt le moment venu. Pour l'avenir, ils souhaitent consolider leurs acquis, améliorer le potentiel de leur terre et, éventuellement, exploiter davantage leur érablière. ■



Étienne, 9 ans, apprécie la curiosité des porcelets.